

S'habiller en conséquence

La réglementation en matière d'équipements de protection individuelle ne s'est que très récemment intéressée au milieu agricole. Les viticulteurs ont désormais à leur disposition des tenues parfaitement adaptées à leur métier.

C'est tout récent. Désormais, le monde agricole possède ses équipements de protection individuelle spécifiques. Il aura fallu attendre 2017 et l'apparition d'une norme. Finies les tenues de cosmonautes que peu d'agriculteurs et de viticulteurs prenaient la peine de revêtir. Initialement conçues pour l'industrie chimique, ces combinaisons n'étaient pas pratiques. Elles étaient inconfortables et répondaient à l'unique exigence de protection chimique.

« Aujourd'hui, l'arrivée de cette norme permet de faire un grand pas avec l'intégration de la notion d'EPI vestimentaires certifiés, affirme Vincent Jacus de chez BASF. Cette avancée réglementaire permet désormais de proposer des EPI pour la manipulation des produits phytos et des EPI pour la protection du corps ».

Une image positive

Comme quasiment tous les métiers, le monde agricole et viticole a aujourd'hui accès à ses propres équipements. Ce qui est nouveau est qu'ils sont confortables et réutilisables. Ressemblant aux cottes fréquemment utilisées chez les éleveurs, ils sont aussi et surtout esthétiques pour, entre autres, refléter une image positive auprès du grand public. « Comme de nombreuses professions, à l'image des peintres ou encore des boulangers, les agriculteurs et viticulteurs ont désormais leurs vêtements de travail spécifiques », résume le spécialiste de chez BASF. Et ces vêtements respectent la norme. « Un opérateur et un travailleur (agricole ou viticole) ne revêtiront pas le même EPI vestimen-



Ressemblant aux cottes fréquemment utilisées chez les éleveurs, les EPI vestimentaires sont esthétiques pour, entre autres, refléter une image positive auprès du grand public.

taire car leurs contraintes ne sont pas les mêmes », poursuit Vincent Jacus. Pour l'opérateur, plusieurs missions lui sont confiées : il opère le mélange et le chargement dans l'incorporateur, il applique le produit sur les cultures et s'occupe également du lavage du pulvé. « L'opérateur

est directement en contact avec le produit. Il se doit de porter une combinaison, complétée par un habit de protection (tablier) pour l'opération d'incorporation/mélange et pour le lavage. Il retirera celui-ci dès lors qu'il montera dans le tracteur », détaille-t-il.

CEPOVETT, LE SPÉCIALISTE DU VÊTEMENT DE TRAVAIL

C'est le leader français en matière de vêtements professionnels. Cepovett possède une vaste gamme et met des moyens dans la recherche et le développement pour concevoir des vêtements adaptés à chaque profession. Créée en 1948, cette société familiale est basée à Gleize (69). Elle travaille avec de nombreux groupes comme Vinci, la RATP, Air France, Aéroport de Paris, Accor Hôtels, Sodexo, Veolia, etc.



Il se doit de porter une combinaison, complétée par un habit de protection (tablier) pour l'opération d'incorporation/mélange et pour le lavage.

ZOOM SUR LA PROTECTION POUR LE TRAVAILLEUR

Habiller les travailleurs agricoles et viticoles lors des travaux dans les parcelles traitées est une pratique récente. Mais les employeurs de main-d'œuvre sont particulièrement concernés par cette mesure. « Il est nécessaire d'équiper les salariés même s'ils se rendent dans les parcelles après le délai de rentrée », avertit Vincent Jacus.

Pour répondre à ces besoins, Cepovett a créé un EPI vestimentaire spécifique en collaboration avec BASF. Il s'agit d'un polo à manches longues et d'un pantalon long doté d'un dos aéré en maille filet pour améliorer le confort. Ils sont conçus à partir d'un tissu certifié selon la norme ISO 27065. Ce tissu, léger, déperlant, propose en plus une protection UV. « Il est fabriqué par TDV Industries à Laval, spécialiste du tissu technique, et il est lui aussi certifié », précise le spécialiste.

Cet EPI vestimentaire pour les travailleurs existe en deux versions : un modèle homme et un modèle femme en six tailles. Tous deux sont munis de poches et certifiés pour 30 lavages ménagers à 40 °C.



Cepovett a imaginé un polo à manches longues et d'un pantalon long doté d'un dos aéré en maille filet pour améliorer le confort.

Pour les hommes et pour les femmes

Le travailleur peut quant à lui être en contact avec le produit dilué. Dans le monde viticole, cela est plus fréquent puisque les personnes peuvent être amenées à se frotter aux végétaux lors d'opération comme le palissage. « Porter un équipement de protection individuelle adapté s'impose », conseille le spécialiste de BASF. L'entreprise a collaboré avec Cepovett à la conception d'un EPI vestimentaire certifié. « Dans les vignes, les contraintes

sont nombreuses, poursuit-il. Car le vêtement est porté le plus souvent en période printanière ou estivale, pendant de nombreuses journées consécutives, et aussi bien par des hommes que par des femmes ».

BASF et Cepovett ont imaginé un vêtement répondant non seulement à la certification mais également confortable, agréable à porter surtout lors d'expositions longues au soleil.

Ils sont partis sur un ensemble deux pièces à manches longues.